



Au collège, la délicate mise en œuvre de deux heures de sport supplémentaires

Depuis octobre 2022, 173 collèges participent à une expérimentation afin que les jeunes fassent davantage d'exercice physique. Mais certains établissements peinent à trouver des clubs sportifs avec lesquels établir des partenariats. Une trentaine d'élèves du collège Jean-Jaurès à Pantin (Seine-Saint-Denis) s'équipent, chaussures et gants de boxe, raquettes de tennis, ils sont prêts à se défouler sur le ring et sur le court. L'établissement fait partie des 173 collèges pilotes volontaires qui, dans 46 départements, expérimentent l'ajout de deux heures de sport chaque semaine dans leur emploi du temps.

Depuis les vacances de la Toussaint 2022, tous les jeudis après-midi de 15 h 30 à 17 h 30, les élèves volontaires de cet établissement, qui fait partie du réseau d'éducation prioritaire REP +, se voient proposer des cours de boxe thaïlandaise et de tennis. « Cela permet d'ouvrir aux élèves des pratiques sportives auxquelles ils n'ont pas forcément accès, se réjouit le principal, Yamin Horch. On a décidé d'accompagner les familles, en mettant à disposition tout le matériel nécessaire et c'est un succès ! » Douze élèves se sont inscrits en boxe thaïlandaise, une vingtaine en tennis.

Avec ce dispositif, lancé à la faveur de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) et mené en partenariat avec des clubs locaux, l'objectif de l'Etat est de faire bouger davantage les jeunes. « Pour tenter de lutter contre le décrochage de la pratique sportive chez les jeunes, visible dès la 6^e, notamment chez les jeunes filles », insiste le ministère des sports et des JOP. Un rapport de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) datant de 2020 établissait que 66 % des adolescents faisaient face à un risque sanitaire préoccupant en raison d'un niveau de sédentarité élevé.

La mise en œuvre de cette expérimentation est toutefois tout sauf simple. « Nous avons dû pousser certains collèges à se porter volontaires car nous souhaitions mailler l'ensemble du territoire français », reconnaît le ministère des sports et des JOP. Pour sa part, le principal du collège Jean-Jaurès de Pantin dit n'avoir « été contacté qu'en juillet » alors que les emplois du temps étaient déjà en cours de construction.

« J'étais un peu paniqué car le gouvernement nous demandait d'établir des partenariats avec les clubs locaux... En me renseignant, très peu de clubs et d'installations sportives étaient disponibles sur nos horaires » raconte Yamin Horch. Finalement, un club de boxe thaï et un de tennis ont adhéré au dispositif. Un pari gagnant : deux élèves se sont inscrits dans ce dernier. « On envisage même d'élargir la pratique au basket d'ici le printemps », relève le principal.

A la mi-janvier, entre 7 % et 8 % des élèves s'étaient portés volontaires pour ces deux heures de sport en plus au sein des établissements concernés par l'expérimentation, selon le ministère des sports et des JOP. Néanmoins, une partie des collèges « volontaires » n'ont toujours pas mis en place l'expérimentation – moins de 50 % assure le ministère des sports –, tandis que d'autres ont abandonné le projet.

Au sein de l'académie d'Aix-Marseille par exemple, sur les cinq établissements pilotes, seul le collège Les Giraudes, à L'Argentière-la-Bessée, a réussi à mener le projet à bien, selon Benoit Brochier, responsable du Snep-FSU, le syndicat des enseignants d'éducation physique et sportive (EPS). « C'est parce que nous étions proches d'un centre de formation pour les jeunes, le Centre de formation du canoë-kayak, avec lequel nous avions déjà l'habitude de travailler, que la mise en œuvre a pu être aussi simple », explique Frédéric Guyon, le principal de l'établissement. L'objectif était d'avoir une pratique accessible et, à la différence de l'EPS, qui est une matière scolaire, développer une pratique physique sans jamais mettre les élèves en concurrence », poursuit-il.

Reste qu'au collège, il existe aussi déjà la possibilité de pratiquer à travers l'association sportive scolaire du mercredi, sous la houlette des professeurs d'EPS. « Sans nier le travail formidable qui est fait [par ce biais] nous avons fait le constat que tous les jeunes ne se retrouvaient pas » dans cette pratique, fait cependant valoir le ministère des sports et des JOP. Ce qui n'est pas du goût de Coralie Benech, cosecrétaire générale du Snep-FSU, qui voit là un « système de mise en concurrence néfaste ».

Certains établissements passent par des moyens détournés. Au collège Françoise Dolto à Châtelus-Malvaleix, dans la Creuse, c'est Jordan Ruiz, professeur d'EPS, qui s'occupe, seul, d'animer les deux heures de sport en plus. Il n'y





a pas de club à proximité et, quand bien même, les animateurs de ceux qui pourraient être approchés sont bénévoles et travaillent en journée : impossible pour eux se libérer. « On a dégagé du temps sur la pause méridienne », raconte le professeur. Chaque semaine, je change d'activité pour faire découvrir le maximum de sports aux élèves. » Le dispositif rencontre un franc succès puisqu'un tiers des élèves y participe, soit 145 collégiens, tous niveaux confondus.

Avec la mise en œuvre de ce programme, le risque est de « renforcer encore un peu plus les inégalités territoriales », considère Coralie Benech, puisque dans certains environnements ruraux, le tissu associatif est quasiment inexistant, tandis que les installations sportives sont extrêmement vétustes ».

Benoît Brochier regrette lui aussi que l'initiative ne permette pas de développer des infrastructures « là où elles sont nécessaires et dans un but d'apprentissage scolaire ». « Il ne s'agit que d'un affichage en vue des Jeux olympiques 2024, qui fait fi des moyens réellement donnés à l'éducation nationale », s'agace-t-il. Le ministère des sports et des JOP rappelle, pour sa part, avoir « mis sur la table au cours de ses trois dernières années 400 millions d'euros » pour la construction et la rénovation d'infrastructures sportives.

Lors d'un déplacement, lundi 6 février à l'école Paul-Bert de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), le ministre de l'éducation nationale, Pap Ndiaye, et la ministre des sports et des JOP, Amélie Oudéa-Castéra, se sont en tout cas félicités d'un dispositif offrant « une option supplémentaire et complémentaire à l'EPS »

Les deux ministres se sont vu présenter les résultats d'une enquête conduite par le collectif Pour une France en forme, qui a suivi une cohorte de collégiens ayant quotidiennement suivi trente minutes de sport. Le professeur François Carré, l'un des médecins responsables de l'étude, a loué les bons résultats obtenus : en quelques semaines seulement la capacité physique des élèves s'est nettement améliorée. Ce qui le conduit à plaider pour une « véritable prise de conscience de l'urgence sanitaire » et la mise en place, pour les enfants qui en ont besoin, de « cours de rattrapage en sport, au même titre que le tutorat en mathématiques ». Le ministre de l'éducation a dit y réfléchir.

